

RÈGLEMENTS DU GYMNASSE

Afin d'assurer le bon fonctionnement des sports au gymnase, de prendre soin des lieux et d'assurer l'harmonie avec les autres joueurs et joueuses, MERCI DE RESPECTER CES RÈGLEMENTS EN TOUT TEMPS

- Il est obligatoire de porter des souliers d'intérieur propres qui ne marquent pas (pas de semelles noires), obligation de changer de soulier avant d'entrer dans le gymnase, même en saison estivale.
- La tenue de sport et la fourniture des équipements sportifs (raquette, moineau, balle, ballon, bâton, etc.) relèvent de la responsabilité des joueurs. Seuls les buts de hockey, les poteaux et filets de *volleyball*, de *badminton* et de *pickleball* sont mis à la disposition des joueurs par la Ville de Dunham.
- Le stationnement disponible est situé sur le côté Nord, à droite de l'école (quand on regarde l'école).
- Les participants doivent avoir une conduite respectueuse et courtoise à l'égard de leurs coéquipiers, adversaires, des organisateurs bénévoles des activités ou de l'appariteur.
- En tout temps, il est important de jouer de façon sécuritaire et d'avoir l'esprit sportif quelle que soit l'issue de la partie ou le calibre des joueurs. Le gymnase n'est pas un lieu de pratique compétitive mais communautaire. Au *volleyball*, il est interdit de faire des attaques (*smash*) et services en pleine puissance.
- Il est interdit de jouer à l'extérieur du terrain et du jeu principal. Aucun jeu de ballon, de balle ou pratique d'un autre sport ne sera toléré à l'extérieur du terrain de jeu principal.
- Il est interdit de se suspendre aux buts de *hockey*, aux paniers de *basketball*, et autres poteaux de même que de grimper aux espaliers (les barres à grimper le long des murs), car cela dégraderait ces derniers ou pourrait présenter un danger.
- Il est interdit de poser des gestes ou d'avoir des propos insultants, des comportements agressifs, violents, harcelants ou exprimant le mépris et l'intimidation envers qui que soit.
- Les enfants de douze ans et moins doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.
- Pour le *volleyball* seulement, les joueurs sont admis à partir de l'âge de 14 ans et ce pour une raison de grandeur, de force, de calibre de jeu et de sécurité.
- Tous les participants aux activités du gymnase, doivent posséder une *carte loisirs* renouvelable annuellement.



Scan-moi

Les utilisateurs du gymnase acceptent les risques inhérents à la pratique d'une activité, tant pour eux-mêmes que pour leurs enfants et renoncent à toutes réclamations à la Ville de Dunham ou à la Commission scolaire.

Pour connaître les horaires et particularités relatifs à chaque sport, consultez :
ville.dunham.qc.ca/fr/loisirs-et-vie-communautaire/activites-sportives/

Pour toute urgence, composez le 9-1-1

Pour tout bris ou dommage observé au gymnase ou au matériel de la Ville ou de l'école, merci d'en aviser la Ville de Dunham en composant le 450 295-2418.

En tout temps, je démontre

